

# ➤ DOSSIER INCUBATEUR SANA

École nationale supérieure  
d'architecture de Clermont-Ferrand

décembre 2022

SANA est un dispositif post-diplôme développé par l'**ENSA Clermont-Ferrand** dont l'objectif est d'accompagner les jeunes entreprises d'architecture dans leur développement.

Lancé au début de l'année 2023, cet incubateur est pensé comme un **accélérateur d'agences créées il y a moins de 5 ans** et qui ambitionnent de penser et de construire l'architecture autrement. Dans la lignée des valeurs de l'ENSACF, centrées sur la **ruralité**, les **villes moyennes** et la **transition écologique**, cette nouvelle formation se veut tournée vers les pratiques innovantes de l'architecture.

**Pourquoi SANA ?** *Sana* signifie *sain* en latin et fait référence à l'architecture de l'ENSACF, installée dans l'ancien sanatorium de la ville de Clermont-Ferrand. Un incubateur pensé pour accompagner une architecture *saine*, en résonance avec les valeurs de l'ENSACF.

SANA ambitionne de proposer un service à même d'aider les agences dans leur **stratégie d'analyse et de développement**, mais aussi dans l'accompagnement de leurs premières commandes.

Le programme de l'incubateur souhaite proposer une répartition équilibrée entre séminaires **techniques de construction**, de **gestion** et de **développement commercial**. Ces moments théoriques seront organisés chaque mois en présentiel à l'ENSACF, entre janvier et novembre 2023. Ils seront accompagnés d'un **suivi personnalisé du développement des projets de chaque agence**.

Initié par **Frédéric Martinet**, fondateur de **FMAU**, et responsable pédagogique de la formation HMONP de l'ENSACF, il est rejoint par **Florian Jomain**, directeur administratif et financier de l'agence **MBL architectes**, qui s'occupera de la programmation, du développement et des partenariats de SANA.

Leur ancrage dans la réalité d'une pratique architecturale élargie et multicanale souhaite proposer une approche pragmatique qui pourra être mise à profit au plus vite par les étudiant-e-s de SANA.

## PROGRAMME

Le programme est réparti en trois pôles de développement que nous souhaitons accompagner : **gestion, développement commercial et techniques de construction.**

### Séminaire 1

Présentation des incubés - Atelier de positionnement - Définition des objectifs de chaque agence pour l'incubateur

### Séminaire 2

Droit des contrats - Atelier négociation de contrats maîtrise d'ouvrage privée - Intervention d'un-e spécialiste du droit social sur les questions spécifiques aux ressources humaines

### Séminaire 3

Etudes de marché et Business plan : mieux comprendre son marché - La digitalisation de la maîtrise d'ouvrage

### Séminaire 4

Développement commercial - Comment bien répondre aux appels d'offre - Promotion privée - Présentation des attentes d'un bailleur social

### Séminaire 5

Communication - Stratégies de pricing du projet - Economie du projet - Pilotage chantier et OPC

### Séminaire 6

Construction Terre-Paille - formation Pro-Paille (en cours de négociation) - cours de structure bois

### Séminaire 7

Les méthodologies de la maîtrise d'usage - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Urbanisme opérationnel

### Séminaire 8

Formation RE2020 - la construction HQE - thermique du bâtiment - recherche en cours d'un laboratoire de R&D sur les fluides - gestion de l'eau

### Séminaire 9

Restitution - retour sur les objectifs de l'année - bilan

**Notre ambition est que, dans la mesure du possible, le programme de l'incubateur s'adapte aux attentes des agences incubées.** Ainsi, nous souhaitons interroger les incubés, au démarrage du programme, sur leurs attentes et les sujets qui leur sembleraient les plus pertinents. Le programme sera **évolutif** et si certains incubés souhaitent nous recommander des profils à inviter, nous les contacterons pour programmer une intervention.

Ces séminaires présentiels seront complétés de **webinars thématiques** tout au long de l'année. Nous en avons pour le moment pensé plusieurs :

- Présentation des outils de nos partenaires (Aglo, Archireport, M2BPO, Ooti)
- Intervention d'un courtier en mutuelle
- Intervention de l'équipe Qonto sur les produits bancaires professionnels
- Intervention sur la protection du droit d'auteur

**Chaque agence incubée profitera d'une licence offerte à chacun des outils de nos partenaires pendant la durée de l'incubateur.**

## **LA VILLA SABOURIN**

Les séminaires auront lieu dans la Villa Sabourin, sur le campus de l'école, ancienne résidence du directeur du sanatorium dans lequel s'est depuis installée l'école.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

SANA est ouvert à toutes les entreprises d'architecture **créées ou reprises depuis moins de 5 ans et immatriculées en France**. Les candidatures sont ouvertes aux agences d'architecture de maîtrise d'œuvre inscrites à l'Ordre des Architectes proposant une pensée alternative et innovante ou à des entreprises innovantes agissant sur le cadre de vie (urbanisme, paysage, AMO).

Les pièces demandées dans le dossier de candidature sont :

- Un **portfolio**
- Un texte présentant vos **motivations** pour rejoindre SANA, avec si possible les objectifs que vous souhaiteriez atteindre grâce à cet accompagnement
- Un **dossier administratif** complet (DC1, DC2, attestation d'assurance, inscription à l'Ordre des Architectes si applicable, copie des diplômes, Kbis)
- La **fiche de candidature** remplie

Merci de nommer tous vos fichiers SANA\_nom de l'entreprise candidate\_pièce du dossier (ex. SANA\_ENSACF\_portfolio.pdf).

Envoyez votre dossier au format ZIP à [incubateur@clermont-fd.archi.fr](mailto:incubateur@clermont-fd.archi.fr) et [incubateur.sana@gmail.com](mailto:incubateur.sana@gmail.com) (WeTransfer acceptés) **avant le jeudi 22 décembre 2022 à minuit**.

## SÉLECTION DES CANDIDATS

Les agences retenues seront sélectionnées par un jury composé de membres représentants :

- de l'ENSACF
- des partenaires du programme SANA
- d'autres partenaires institutionnels éventuels

Les critères de sélection porteront sur la **pertinence du projet**, la **précision des objectifs** explicités dans la lettre de motivation, ainsi que dans l'**adéquation du projet avec les valeurs portées par l'ENSACF**.

Le nombre d'agences retenues n'est pas fixe et dépendra de la qualité des dossiers reçus. Néanmoins, une jauge de **20 agences maximum** est prévue afin d'assurer un accompagnement de qualité.

## FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions pour l'ensemble de la session ont été fixés à **550€ TTC**.

## PLANNING

Ouverture des candidatures - **25 novembre 2022**

Date limite de réception des candidatures - **22 décembre 2022 à minuit**

Annnonce des candidats sélectionnés - **10 janvier 2023**

Séminaire 1 - 25-26 janvier 2023

Séminaire 2 - 15-16 février 2023

Séminaire 3 - 15-16 mars 2023

Séminaire 4 - 19-20 avril 2023

Séminaire 5 - 24-25 mai 2023

Séminaire 6 - 28-29 juin 2023

Séminaire 7 - 20-21 septembre 2023

Séminaire 8 - 18-19 octobre 2023

Séminaire 9 - 15-16 novembre 2023

## ORGANISATION

Les séminaires en présentiel se dérouleront les mercredis après-midi et jeudis toute la journée dans les locaux de l'ENSA à Clermont-Ferrand. **Au moins l'un-e des associé-e-s de l'agence devra être présent-e lors de chacun des séminaires**, sans obligation que cet-te associé-e soit identique à chaque session.

## NOS PARTENAIRES





